

# COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

## Délibération du Conseil municipal du 18 décembre 2020

Envoyé en préfecture le 24/12/2020  
Reçu en préfecture le 28/12/2020  
Affiché le 29/12/2020  
ID : 027-212702542-20201218-50DE-DE



Conseil municipal du	18 décembre 2020	Délibération N°	2020-0050
----------------------	------------------	-----------------	-----------

Étaient présents : Mmes Laurence HUZE, Patricia BRAY, Ingrid MARCELPOIL, Déborah DOMINGUEZ, Valérie BRANDIN BEGHIN, Nadège COMORET, MM. Raphaël NORBLIN, Michel PHILIPPE, Mathieu MARCAL, Jacky CAPEL, Franck LAMBLARDY, Alain MIMEAU, Jean-Nicolas MASSON, Ludovic SOULARD

Absents représentés : Mme Anne-Maïté TURMEL

Pouvoirs : Mme Anne-Maïté TURMEL a donné pouvoir à Mme Patricia BRAY

Membres en exercice : 15 Présents 14

Votants 15

Conseil convoqué le 11/12/2020

Secrétaire : Mme Ingrid MARCELPOIL

**Votes** Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 1

### Droit de Prémption Urbain – délégation au Maire

*Vu l'article L 2122-22 du CGCT,*

*Vu le Code de l'Urbanisme,*

*Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,*

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, par 14 voix « pour » et 1 abstention (M. Franck LAMBLARDY), Monsieur le Maire à signer les déclarations d'intention d'aliéner concernant l'ensemble des biens situés sur le territoire communal.

pour extrait certifié conforme,

Le Maire  
Raphaël NORBLIN